

Title	Religion de J.-J. Rousseau : et sa relation avec l'education
Sub Title	
Author	井上, 坦(Inoue, Akira)
Publisher	三田哲學會
Publication year	1965
Jtitle	哲學 No.46 (1965. 2) ,p.D24- D24
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	Abstract
Genre	
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN00150430-00000046-0543

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Religion de J.-J. Rousseau —et sa relation avec l'éducation—

Akira Inoue

1. J.-J. Rousseau distingue deux parties dans la religion. Ces deux parties sont le dogme et la morale. (La forme du culte qui n'est qu'un cérémonial n'est pas le problème très important pour lui.) Il divise les dogmes encore en deux parties; savoir, une partie qui, posant les principes de nos devoirs, sert de base à la morale, et l'autre partie qui ne contient que des dogmes spéculatifs. Et, enfin, il regarde la morale comme le centre de la religion.

2. Chez Rousseau »morale« signifie les comportements et les sentiments qui, sortant de l'amour de soi-même et de la pitié naturelle, s'orientent vers la réalisation de la justice.

3. Selon sa division de la religion en deux parties (le dogme et la morale) l'éducation aussi se rattache naturellement à la religion en deux façons différentes; c'est-à-dire, à l'égard de la partie dogmatique Rousseau se montre négativement, tandis qu'à l'égard de la partie morale il se montre positivement. Ainsi le rapport de la religion avec l'éducation est finalement réduite à celui de la morale avec l'éducation.

4. L'intolérance de »la religion civile« n'est pas identique à celui de la religion théologique.